

**12 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie -
Projet d'accueil de deux concerts dans le cadre du Festival Electro-clique -
Convention de partenariat entre la Ville de Besançon
et l'Association Le Citron Vert**

M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur : L'Association Le Citron Vert organisera du 5 au 8 octobre 2011 la 5^{ème} édition du festival international des musiques électroniques de Franche-Comté intitulé «Electro-clique».

Parmi les groupes et collectifs soutenus, l'Association Elektrophonie pourrait être accueillie au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Ses œuvres musicales seront diffusées le 8 octobre 2011 entre 18 et 20 heures. Elles se fondent sur une diffusion simultanée de 6 morceaux de musique transmis par le biais d'ordinateurs et d'enceintes.

Une convention de partenariat entre la Ville de Besançon et l'Association Le Citron Vert fixe les modalités d'organisation de ces représentations.

Dans ce cadre, la Ville s'engage à mettre à disposition gratuitement :

- la Salle «Courbet» du Musée
- les chaises nécessaires pour accueillir le public lors des deux séances
- du personnel de surveillance.

L'Association Le Citron Vert assurera l'organisation de cette manifestation (gestion de la billetterie payante, installation de la salle, suivi du bon déroulement de cette manifestation, respect des consignes de sécurité, assurances...).

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce projet
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat à intervenir avec l'Association Le Citron Vert et les éventuels avenants à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 septembre 2011.